

La Fédération Française des Geiq : l'insertion professionnelle au service de l'entreprise

9 novembre 2019 par [LelaboESS Témoignages](#) 13 visites



Un [Geiq GEIQ Groupement des employeurs pour l'insertion et la qualification](#), Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification est une [association Association Une association est le regroupement d'au moins deux personnes, mettant leurs activités ou leurs connaissances en commun, par un contrat d'association \(contrat de droit privé\)](#). L'objectif de cette convention doit avoir un but autre que le partage de bénéfices entre les parties, d'où l'appellation d'"association à but non lucratif". gérée et pilotée par des entreprises classiques pour répondre à leurs besoins en recrutement. « *Ce sont en général des entreprises qui ont du mal à trouver du personnel qualifié et qui créent ensemble cette structure, au statut juridique de groupement d'employeur, pour recruter des personnes éloignées de l'emploi, sur des contrats en alternance* », explique Francis Levy, secrétaire général de la [Fédération Française des Geiq](#).

Les [Geiq GEIQ Groupement des employeurs pour l'insertion et la qualification](#) : mutualiser pour mieux recruter

L'origine des Geiq remonte à une trentaine d'années et s'inspire des groupements d'employeurs agricoles, mis en place pour mutualiser des emplois dans le secteur. Certains souhaitaient en effet se lancer dans l'insertion professionnelle en recrutant des personnes au sein même du groupement pour pouvoir les mettre à disposition des différentes exploitations adhérentes.

La [Fédération Française du Bâtiment](#) va repartir de cette forme innovante de recrutement en insertion professionnelle et créer les premiers Geiq pour faire face à ses difficultés de recrutement. Dès le départ, une charte et un label permettant de garantir les valeurs, la cohérence et les objectifs des Geiq sont mis en place. Il faut cependant attendre 2014 pour que l'Etat reconnaisse officiellement et législativement le label Geiq [1].



Aujourd'hui, la création d'un Geiq est conditionnée par un cahier des charges précis défini par arrêté ministériel. L'attribution du label est renouvelée chaque année, par une Commission Mixte Nationale composée de représentants de la Fédération Française des Geiq et du Ministère du Travail.

Après avoir recruté les salariés, le Geiq organise les parcours de formation en lien avec un ou plusieurs organisme(s) de formation de son territoire, répondant ainsi aux besoins des entreprises adhérentes du groupement. « *Le temps de travail du contrat en alternance [2] se fait dans les entreprises adhérentes par le biais de mise à disposition du salarié en insertion par le Geiq qui assure également l'accompagnement* » précise Francis Levy. Cet accompagnement est à la fois social et professionnel, l'objectif étant « *qu'à la fin du parcours, les personnes obtiennent une qualification correspondant aux besoins de l'entreprise, pour être recrutées par l'une des entreprises adhérentes du Geiq* », précise-t-il.



Des groupements d'employeurs bénéfiques aux entreprises, aux salariés et aux territoires !

Aujourd'hui, 169 Geiq sont rattachés à la Fédération Française des Geiq. Ils sont répartis en France, sur tout le territoire et regroupent 6762 entreprises adhérentes. Le bâtiment est le premier secteur représenté (30% des structures et entreprises du réseau) ; mais les domaines d'activité se sont diversifiés : industrie, aide à domicile, transports, entretien, agriculture, etc. La plupart des Geiq sont sectoriels « *puisque'il y a une logique de qualification et d'accès à la formation qui nécessite une approche métier* » explique Francis Levy, même s'il existe des Geiq multi-sectoriels, sur des bassins d'activités de petite ou moyenne taille. Tous les Geiq disposent d'un fort ancrage territorial puisqu'ils sont constitués d'entreprises présentes localement sur un territoire et qu'ils travaillent avec les partenaires locaux de l'emploi, de la formation et de l'insertion.



La spécificité du Geiq repose sur ses capacités de réponse aux besoins des entreprises. C'est la réalisation du pari d'aller vers des personnes éloignées de l'emploi pour les accompagner dans leur montée en compétences et leur adaptation au monde de l'entreprise. De manière concrète, les Geiq analysent les besoins en recrutement des entreprises adhérentes et s'adressent ensuite à Pôle Emploi, aux Missions Locales, à Cap Emploi, aux SIAES [3] ou encore à des organismes de formation pour recruter des personnes identifiées comme public cible des politiques de l'emploi [